



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE

DES INCIDENCES NATURA 2000



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le **porteur du projet, c'est-à-dire l'organisateur de la manifestation** en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « où trouver l'info sur Natura 2000? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (ou structure) : Amiens Métropole

Commune et département : Amiens, Somme

Adresse : 4 rue Léon Blum 80 027 Amiens Cedex 1

Téléphone : 03 22 97 14 65 Fax :

Email : m.limon@amiens-metropole.com

Projet : Réhabilitation du parc public de la Hotoie à Amiens

.....
.....

1 - Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description plus détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser la nature du projet, de la manifestation ou intervention envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

.....
Création d'aménagements publics (pontons, gradins, aménagements sportifs), modification
paysagère avec plantations et structurations de nouveaux habitats naturels.....
.....
.....

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et emprises définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé sur la commune de : Amiens
Lieu-dit : Département : Somme

En site(s) Natura 2000 : oui non Si oui quels sites concernés ? (Compléter ci-dessous)

Nom du site	n° du site
- Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie	- FR22 2200356
- Etangs et marais du bassin de la Somme	- FR22 2212007
-	- FR22

Hors site(s) Natura 2000 : oui non

À quelle distance ?	Nom du site	n° du site
À <u>.1.,.8..</u> (m ou km) du site	- Marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie	- FR22 2200356
À <u>1.,.8...</u> (m ou km) du site	- Etangs et marais du bassin de la Somme	- FR22 2212007
À (m ou km) du site	-	- FR22

c. Étendue du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Implantation ou manifestation :

Emprise au sol temporaire :(en m²)

si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative :

< 100 m²

100 à 1 000 m²

1 000 à 10 000 m² (1 ha)

> 10 000 m² (> 1 ha)

Emprise au sol permanente:28000.....(en m²)

si vous n'avez pas connaissance de la surface, indiquer ci-dessous la classe de surface approximative

- < 100 m² 1 000 à 10 000 m² (1 ha)
 100 à 1 000 m² > 10 000 m² (> 1 ha)

Longueur du projet (pour les projets linéaires) ou de l'itinéraire (manifestations) :
..... (m.)

Emprises en phase chantier :28.ha..... (m.)

Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes (participants et public) attendues.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre de participants attendus :

Public attendu :

Préciser sur la carte les zones de concentration du public.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation : diurne nocturne diurne et nocturne

- Durée précise si connue : (Jours, mois) ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois 1 an à 5 ans
 1 mois à 1 an > 5 ans

- Période précise si connue :

Ou période approximative en cochant la (les) case(s) correspondante(s) :

- Printemps Automne
 Été Hiver

Fréquence : chaque année chaque mois autre (préciser) : Permanent

2 - Identification des incidences potentielles du projet sur les sites Natura 2000

Espèces et habitats naturels objets de l'évaluation

Le ou les sites Natura 2000 concernés par le projet abritent des habitats et des espèces potentiellement sensibles à votre projet.

L'évaluation des incidences doit être réalisée pour les habitats et/ou espèces qui ont justifié la désignation des sites (Formulaires Standard de Données). Ces listes sont accessibles :

- via le portail de l'Inventaire national du patrimoine naturel :
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index> (sélectionner le programme «Natura 2000»);

- via le portail régional Natura 2000:
<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/80/tab/natura2000>

Chaque espèce ou habitat naturel a des exigences écologiques et une sensibilité particulière vis-à-vis d'un projet de manifestation. Vous trouverez les informations sur la sensibilité des milieux et des espèces présentes en Picardie dans les documents de guidance pour la réalisation des évaluations des incidences en Picardie :
<https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/80/tab/natura2000>

Vous trouverez les coordonnées des animateurs des sites Natura 2000 sur le lien :
http://natura2000-picardie.fr/TDB_site_internet.pdf

Incidences potentielles d'une manifestation sportive

Les caractéristiques de la manifestation permettent d'identifier les incidences potentielles qu'elle sera susceptible de générer sur les habitats naturels et les espèces animales et végétales.

Attention : la zone d'influence d'un projet (zone pouvant être impactée) est fonction de la nature de ce projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues. La zone d'influence est donc généralement plus grande que la zone d'implantation du projet.

Le tableau suivant vous permettra d'identifier les incidences potentielles de votre projet de manifestation selon sa nature et les milieux et espèces d'intérêt communautaire (IC) concernés.

Cochez les cases concernées par votre projet :

Caractéristiques du projet	Incidences potentielles	Milieux et espèces sensibles
<input checked="" type="checkbox"/> Période d'organisation de la manifestation	Dérangement d'espèces en période de reproduction / nidification	Toutes espèces d'oiseaux
<input checked="" type="checkbox"/> Circulation de véhicules motorisés	Destruction d'habitat, destruction d'espèces végétales, dérangement d'espèces animales	Milieux humides et dunaires, pelouses
<input type="checkbox"/> Stationnement en espace naturel et installations temporaires	Destruction ou dégradation d'habitat	Tous habitats d'IC

<input type="checkbox"/> Débroussaillage mécanique	Dégradation d'habitats, perturbation d'espèces	Milieux humides, rôle des genets
<input checked="" type="checkbox"/> Franchissement de cours d'eau ou zone humide	Destruction ou dégradation d'habitats, destruction d'espèce végétale d'IC, pollution des eaux	Cours d'eau, milieux humides
<input checked="" type="checkbox"/> Fréquentation (du public notamment)	Piétinement, dégradation d'habitats naturels, destruction d'espèces végétales d'IC	Toutes espèces végétales d'IC, milieux dunaires, zones humides, pelouses calcaires
<input checked="" type="checkbox"/> Lumière permanente de nuit	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris
<input type="checkbox"/> Bruit (sonorisation, feux d'artifice, cris, etc.)	Dérangement d'espèces animales	Oiseaux, chauve-souris, amphibiens

3 - Incidences du projet

Compte tenu des analyses précédentes, décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances. Précisez si ces incidences sont significatives vis-à-vis des milieux et espèces concernées **en justifiant vos conclusions**. L'analyse doit prendre en compte les effets temporaires ou permanent, directs ou indirects du projet. Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

..... Destruction potentielle d'habitats d'espèces protégées lors des interventions sur les aménagements des berges des plans d'eau.....

..... Le projet aura une plus-value certaine après réhabilitation du parc pour les espèces présentes et sera attractif pour de nouvelles espèces. Les incidences potentielles seront faibles et uniquement temporaires.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles) :

..... Perturbation et potentielle destruction pour les espèces des milieux humides (amphibiens, avifaune, odonates, poissons) et les espèces liées aux arbres (avifaune et chiroptères). Seulement deux arbres sont abattus à l'échelle du projet.

x

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) par dérangement, rupture de continuités écologiques :

..... Un planning travaux limitera les perturbations, jugées négligeables après mise en oeuvre des mesures d'évitement et de réduction décrites dans le dossier d'évaluation environnementale.

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

INFORMATION GÉNÉRALE SUR NATURA 2000

- Consulter l'outil informatique **CARMEN** sur le site internet de la DREAL:
<http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/27/synthese.map>
- Prendre l'attache de la **Direction Départementale des Territoires et de la Mer - DDTM** de la Somme.

INFORMATION RELATIVE AUX SITES NATURA 2000 EN PICARDIE

- Consulter les Formulaires standards de données (FSD) des sites Natura 2000 sur le site de l'Inventaire national du patrimoine naturel : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees> (sélectionner le programme « Natura 2000 »)
- Consulter les fiches de sites région Picardie et les documents de guidance sur le portail régional : <https://inpn.mnhn.fr/collTerr/departement/80/tab/natura2000>
- Consulter le DOCOB du site (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré : <https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?-Le-reseau-Natura-2000->

